

AMNESTY INTERNATIONAL

Déclaration publique

Index AI : MDE 13/071/2007 (Public)

Bulletin n° : 106

ÉFAI

11 juin 2007

Iran. Les autorités maintiennent la pression sur les militants du droit des femmes, à l'approche de l'anniversaire de la manifestation

Amnesty International demande aux autorités iraniennes de libérer immédiatement et sans conditions deux femmes détenues en lien avec leurs activités pacifiques pour promouvoir l'égalité des droits des femmes, de cesser toutes les poursuites qui pourraient entraîner l'emprisonnement d'autres prisonniers d'opinion, et de mettre un terme au harcèlement des personnes faisant campagne en faveur des droits des femmes en Iran. Notre organisation craint que ces manifestants fassent l'objet d'une répression accrue depuis le 10 avril 2007, lorsque le ministre du Renseignement Gholam Hossein Mohseni Ejeie a publiquement accusé le mouvement des femmes et des militants étudiants de faire partie d'une conspiration ennemie visant à la « *subversion rampante* » du gouvernement iranien.

Amnesty International demande également aux autorités iraniennes de respecter les droits internationalement reconnus à la liberté d'expression et d'assemblée, et d'autoriser un rassemblement prévu pour ce 12 juin. Les autorités doivent aussi s'assurer que le maintien de l'ordre lors de cette réunion respectera les normes internationales comme le Code de conduite des Nations unies pour les responsables de l'application des lois ; il ne faut pas que se reproduisent les épisodes précédents, au cours desquels des policiers avaient agressé ou traité violemment des manifestants pacifiques en faveur du droit des femmes ou autres.

Arrestation de militants

Les autorités iraniennes ont arrêté deux membres de la « *Campagne pour l'égalité* », qui vise à recueillir un million de signatures d'Iraniens pour exiger des réformes, afin de mettre un terme à la discrimination juridique touchant les femmes, en préparation du premier anniversaire d'une manifestation exigeant des droits égaux pour les femmes devant la loi iranienne.

Selon le site Web de la campagne

(http://weforchange.info/english/spip.php?article100&var_mode=calcul), Ehteram Shadfar, membre du Centre culturel des femmes et âgée de soixante-deux ans, ayant activement recueilli des signatures pour cette campagne, a été arrêtée à 1 heure de l'après-midi le 10 juin 2007 par des policiers qui se sont rendus à son domicile avec une voisine, âgée de cinquante ans et souhaitant garder l'anonymat, et qui aurait été elle-même arrêtée tandis qu'elle recueillait des signatures. Selon Maryam Taghavi, la fille d'Ehteram Shadfar, sa mère a été emmenée par un policier en civil, une femme vêtue d'un tchador et un soldat, sans mandat d'arrêt, alors que le droit iranien l'exige.

Ces personnes ont déclaré que les deux femmes seraient interrogées puis renvoyées chez elles au bout d'une heure. Cependant, elles n'ont pas été libérées, mais emmenées au poste de police de Niloufar puis transférées au centre de détention de Vozara, où elles se trouveraient encore, après la délivrance d'un ordre d'arrestation par un juge. Aucun chef d'inculpation ne pèserait sur elles, mais des militants estiment qu'elles sont détenues en lien avec leur travail en faveur de la pétition. Amnesty International estime qu'il s'agit de prisonnières d'opinion, détenues uniquement pour avoir exercé pacifiquement leur droit internationalement reconnu à la liberté d'expression et d'association ; elles doivent donc être libérées immédiatement et sans

conditions.

Les autorités iraniennes ont également arrêté d'autres personnes recueillant des signatures pour cette campagne. Parmi celles-ci figurent cinq femmes, participantes actives, arrêtées le 2 avril 2007 alors qu'elle recueillaient des signatures dans le parc de Laleh, à Téhéran. Trois d'entre elles ont été libérées après un jour en détention, mais Mahboubeh Hossein Zadeh et Nahid Keshavarz ont été emmenées à la prison d'Evin, et n'ont été libérées sous caution que ce 15 avril. Elles auraient été accusées de « *menées contre la sûreté de l'État par la propagande contre le système.* »

Représailles contre des participants à la manifestation du 12 juin 2006.

Le 12 juin 2006, lors d'une manifestation pacifique, environ 70 manifestants ont été arrêtés, dont certains ont été frappés par la police. La plupart d'entre eux ont été libérés peu de temps après, mais Sayed Ali Akbar Mousavi-Khoini a été détenu pendant plus de quatre mois, et affirme avoir été torturé en détention. Plusieurs des personnes ayant participé à la manifestation encourent des poursuites : Zhila Bani Yaghoub, journaliste, a obtenu la relaxe de l'inculpation d'avoir participé à une manifestation illégale en février 2007. Cinq autres personnes ont depuis été condamnées à des peines de prison : ce 18 avril, quatre années pour Fariba Davoudi Mohajer, dont trois avec sursis, et deux ans pour Sussan Tahmasebi, dont dix-huit mois avec sursis ; ce 24 avril, la sixième cour du Tribunal révolutionnaire de Téhéran a condamné Noushin Ahmadi Khorassani, Shahla Entesari et Parvin Ardalan à trois années d'emprisonnement pour « *collusion et rassemblement [visant à] mettre en péril la sûreté nationale* », dont deux ans et demi avec sursis. Aucune de ces cinq personnes n'est actuellement détenue, en attendant le résultat des appels.

En mai, il a été annoncé que Behareh Hedayat, étudiante et présidente de la commission des femmes pour le Bureau de consolidation de l'unité, une organisation étudiante, avait été condamnée à deux ans d'emprisonnement, avec un sursis de cinq ans, pour « *menées contre la sûreté de l'État* ». Behareh Hedayat avait été jugée en avril, en l'absence de son avocat, et aurait été relaxée des deux autres chefs de « *participation à une manifestation illégale* » et « *trouble à l'ordre public* ». D'autres femmes ont également été convoquées devant le tribunal, mais les verdicts n'ont pas été annoncés.

Le 4 mars 2007, lors de l'une des audiences du procès des cinq femmes condamnées en avril, la police a arrêté 33 femmes qui s'étaient réunies pacifiquement devant le tribunal pour protester contre le procès. Toutes ces personnes ont été libérées, certaines sous caution, mais d'autres subissent toujours le harcèlement et la persécution des autorités. Par exemple, Zeinab Peyghambarzadeh, étudiante et militante des droits des femmes engagée dans la campagne pour l'égalité, a été placée en détention ce 7 mai, après avoir été convoquée au tribunal en lien avec sa participation à la réunion du 4 mars. Elle a été libérée sous caution le 16 mai, après l'obstruction répétée des responsables du tribunal au paiement de la caution par son père. Elle avait également passé quatre jours en détention en janvier 2007, alors qu'elle recueillait des signatures dans le métro de Téhéran. Le 18 avril, six autres femmes auraient été interrogées sur le rassemblement du 4 mars lors d'une audience de tribunal. Parvin Ardalan, Zara Amjadian, Elnaz Ansari, Nasrin Afzali, Niloufar Golkar et Marzieh (Mino) Mortazi Langaroudi auraient été inculpées de « *réunion et collusion visant à troubler la sûreté nationale* », de « *trouble à l'ordre public* », et de « *refus d'obéir aux représentants de l'État* ». Azadeh Forghani, qui avait été condamnée ce 11 avril à deux ans de prison avec sursis en lien avec la manifestation du 12 juin, a été convoquée au tribunal, également en avril, pour être interrogée et informée des nouveaux chefs d'inculpation pesant sur elle en lien avec le rassemblement du 4 mars.